

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 42 (2015)
Heft: 162

Rubrik: P.-V. de l'assemblée de la FRIP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'assemblée de la Fédération romande et internationale des patoisants (FRIP) du 21 novembre 2015

Assemblée du Conseil de la FRIP

Président : Bernard Martin (AVAP) : excusé

Vice-président : Marcel Thürler (Société cantonale des patoisants fribourgeois)

Secrétaire : Maude Ehinger (AVAP)

Date : samedi 21 novembre 2015 à 10h. Lieu : Buffet de la gare CFF de Lausanne. Présidé par Marcel Thürler

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 mai 2015 à Lausanne (*celui-ci ne sera pas lu, étant donné que chaque fédération a reçu un exemplaire*)
3. Informations du président
4. Fête internationale des patois 2017 à Yverdon, lieu et dates
5. Fête internationale des patois 2017 à Yverdon, site internet de la fête
6. Fête internationale des patois 2017 à Yverdon, programme cadre de la fête
7. Informations sur les préinscriptions pour la Fête internationale des patois 2017
8. Adoption du règlement du concours littéraire 2017
9. Fixation de la date de l'assemblée des délégués du printemps 2016
10. Divers

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences

Le vice-président Marcel Thürler ouvre la séance à 10h en souhaitant à toutes et tous une cordiale bienvenue. Il excuse le président Bernard Martin en voyage au Mexique. Il a préparé l'ordre du jour de cette séance avec Bernard Martin. Marcel Thürler s'exprime à propos du soutien qu'il apporte à l'AVAP pour la préparation de la fête internationale des patois 2017. Il s'est engagé à aider l'AVAP dans l'organisation de cette fête, mais cela représente pour lui une charge importante. Il est venu à plusieurs séances de l'AVAP et pense avoir corrigé le tir en rappelant les objectifs de cette fête.

Présents : Afin que la liste des membres des délégués de la FRIP soit à jour, la secrétaire fait circuler une liste de présences.

Bureau :

- Marcel Thürler (vice-président de la FRIP)
- Pierre-Alain Poletti (trésorier de la FRIP)
- Eric Flückiger (représentant du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR))
- Anne-Gabrielle Bretz-Héritier (représentante de L'AMI DU PATOIS)
- Maude Ehinger (secrétaire de la FRIP)

Fédérations :

- Fribourg : Gérard Genoud, Robert Kolly et Marcel Thürler (président de la Société cantonale des patoisants fribourgeois)
- Jura : Maurice Jobin (président de la Fédération des patoisants du Canton du Jura)
- Savoie : Odile Lalliard (présidente de la Fédération *Lou Rbiolon*)
- Valais : Gisèle Pannatier et Gilbert Bellon (Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois)

Invités (consultants et ressources) :

- René Maytain (directeur de la Fondation du patois du Valais)

Excusés :

- Jura : Francine Girardin (vice-présidente de la Fédération des patoisants du Canton du Jura)
- Piémont : Ornella de Paoli (présidente de l'Association d'études et de recherches francoprovençales)
- Pays Lyonnais : Claude Longre (président de la Fédération du Francoprovençal)
- Trouée de Belfort : François Busser (président)
- Vallée d'Aoste : Christiane Dunoyer (présidente du Centre d'Etudes Francoprovençales de Saint-Nicolas)
- Vaud : Bernard Martin (président de l'AVAP et de la FRIP)

Nomination des scrutateurs

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier et Gilbert Bellon ont été nommés scrutateurs.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 mai 2015 à Lausanne

Le procès-verbal de la séance des délégués de la FRIP du 23 mai 2015, ayant été transmis à chaque fédération, n'est pas lu. Il est accepté à l'unanimité.

3. Informations du président

Le vice-président souhaite à nouveau une cordiale bienvenue aux présidentes et présidents des fédérations et aux délégués à l'assemblée 2015. Il demande de respecter une minute de silence en mémoire des patoisants décédés ces derniers mois.

Il félicite les délégués de leur travail pour le maintien des patois et exprime sa gratitude à la direction du GPSR de Neuchâtel et à Eric Flückiger pour leur précieuse collaboration au concours de la fête internationale des patoisants. Eric Flückiger remercie la FRIP d'accueillir en son sein le représentant du

GPSR et rappelle que le dernier concours avait été organisé par Christelle Godat, rédactrice au GPSR.

Rapport du président Bernard Martin

Marcel Thürler lit le rapport de Bernard Martin :

« A tous les amis du francoprovençal et du roman !

Bernard Martin vous envoie du Mexique un chaleureux *atsivo* (à Dieu soyez-vous, vous aussi !) et remercie Marcel Thürler de mener à bien l'assemblée du samedi 21 novembre au Buffet de la Gare à Lausanne.

J'ai réservé une salle du restaurant de la Plage à Yverdon pour les 21 et 28 mai 2016 à 10h15. On donnera rendez-vous aux automobilistes devant la gare d'Yverdon pour emmener à cinq cents mètres les visiteurs en train.

Le programme de notre fête a bonne façon : un séminaire à Neuchâtel du jeudi soir au vendredi 22 septembre 2017. Le vendredi soir au Théâtre Benno Besson d'Yverdon le Conte du Crâisu en musique et chansons. Le samedi matin rondes et chansons sur la place Pestalozzi et visite du marché où les produits seront désignés en patois. L'après-midi coterds francoprovençaux, théâtre, cabarets, visite des musées en patois et baignade aux bains d'Yverdon. Le soir, deux programmes : le Crâisu à Benno Besson et les démonstrations des sections à la grande salle de la Marive. Deux spectacles en deux lieux pour mettre tout le monde à la chotte.

Le jeudi juste avant le séminaire de Neuchâtel concert de jeunes artistes patoisants au Théâtre Benno Besson. Les Vaudois présents pourront vous en dire plus et nous vous promènerons dans notre petite ville en mai pour vous donner le goût de venir. Le site internet devrait être opérationnel en décembre pour la Saint-Nicolas. Bonne séance et à bientôt de visu, de auditu, par téléphone, courriels ou lettres. »

Commentaires du vice-président sur la communication du président

Des travaux vont bientôt débiter dans le Buffet de la Gare de Lausanne, la prochaine séance de la FRIP se déroulera donc à Yverdon au restaurant de la Plage.

Marcel Thürler souligne que le Théâtre Benno Besson peut accueillir 480 personnes. Tous les participants à la fête ne pourront donc pas assister le samedi soir au spectacle du Conte du Crâisu. En parallèle au Crâisu, les sections pourront présenter leurs propres productions à la Marive. Marcel Thürler rappelle que les sections souhaitent se présenter le samedi soir.

Il estime que le programme de la fête proposé actuellement par l'AVAP est encore trop important.

4. Informations sur la Fête internationale des patois 2017

Marcel Thürler présente le logo de la Fête internationale des patois (trois

versions) qui se déroulera les 22, 23 et 24 septembre 2017 à Yverdon.

Réactions des délégués

- il manque l'adresse du site internet sur le logo
- la version en patois est compréhensible
- les délégués préfèrent le logo sur lequel figurent les drapeaux des Etats à celui sur lequel figurent des symboles

5. Fête internationale des patois 2017 à Yverdon, site internet de la fête

Marcel Thürler informe que le site internet de la fête est en cours d'élaboration et que l'AVAP doit faire en sorte qu'il soit opérationnel en début décembre mais au plus tard à la fin de cette année 2015.

Les participants à la fête devraient trouver toutes les informations sur l'événement et, pour la fin de l'année, les préinscriptions à la fête. Il est essentiel pour la préparation de la fête d'avoir une estimation des personnes intéressées à y participer. A ce stade, le prix de l'inscription ne devrait pas encore être communiqué.

Les fédérations recevront également par courrier électronique les formulaires de préinscriptions avec possibilité de logement en hôtel ou en colonies, avec la participation le samedi et dimanche ou seulement le dimanche, propositions d'animations par les amicales. Leurs adresses figurent dans les supports de la fête 2013 remis par Marcel Thürler à Bernard Martin.

6. Fête internationale des patois 2017 à Yverdon, progr. cadre de la fête

Marcel Thürler reprend et commente le programme de la fête communiqué par Bernard Martin :

- *un séminaire à Neuchâtel du jeudi 21 au vendredi 22 septembre*
- *le vendredi soir au Théâtre Benno Besson d'Yverdon le Conte du Crâisu en musique et chansons -> cette représentation sera ouverte au public vaudois, non forcément patoisant, pour faire connaître le patois ; Marcel Thürler souligne qu'il est important que le programme sur le site de la fête soit précis et qu'il soit dit explicitement ce qui est ouvert aux participants à la fête et ce qui est ouvert à un public plus large*
- *le samedi matin, rondes et chansons sur la place Pestalozzi et visite du marché où les produits seront désignés en patois*
- *l'après-midi, cotterds francoprovençaux, théâtre, cabarets, visite des musées en patois et baignade aux bains d'Yverdon*
- *le soir, deux programmes : le Crâisu à Benno Besson et les démonstrations des sections à la grande salle de la Marive. -> sur ce point, Marcel Thürler précise que les fédérations devront s'inscrire à l'une des deux propositions*
- *le jeudi juste avant le séminaire de Neuchâtel concert de jeunes artistes patoisants au Théâtre Benno Besson*

7. Informations sur les préinscriptions pour la Fête internationale des patois 2017

Sur le modèle de la fête 2013, Marcel Thürler a proposé à Bernard Martin un document de préinscription à la fête 2017 pour connaître avec précision les jours de présence des associations et leurs souhaits de participations aux différentes activités de la fête 2017.

Marcel Thürler répète encore une fois qu'au mois de janvier 2016, cette pré-inscription doit être transmise aux fédérations, donc le site internet de la fête 2017 doit être opérationnel. A côté du site, l'AVAP enverra aux fédérations les préinscriptions par courrier électronique durant cette même période.

Au niveau du logement et du transport, Marcel Thürler informe que les participants à la fête pourront très certainement loger dans des casernes militaires de Chamblon (elles sont confortables) à proximité d'Yverdon. Un service de navette sera mis en place pour transporter le public gratuitement du lieu de la fête au logement, les cars des fédérations ne roulant pas la nuit.

Questions et commentaires de Marcel Thürler

- Marcel Thürler relève qu'il y a eu des tensions au sein de l'AVAP à propos d'un programme trop volumineux
- Marcel Thürler demande aux délégués s'ils souhaiteraient maintenir les traditions, il rappelle que les fêtes quadriennales sont la fête des patoisants ; il dit aux délégués qu'il faut communiquer leurs avis à l'AVAP
- le dimanche matin de la fête a lieu la messe/culte en patois ; l'après-midi se déroule la distribution des prix du concours et la nomination des mainteneurs
- Marcel Thürler rappelle que les fédérations doivent nommer des mainteneurs ; aujourd'hui, les personnes qui peuvent être nommées mainteneurs ne sont pas uniquement des écrivains patoisants, mais également des personnes qui se sont investies par d'autres manières pour le patois ; la nomination de mainteneur permet de motiver les gens pour continuer d'agir pour le patois, il faut aussi viser les jeunes
- les fédérations doivent respecter un délai pour la nomination des mainteneurs : il faut informer la FRIP une année à l'avance ; pour être sûr qu'ils soient présents lors de la fête, les mainteneurs seront informés avant la fête de leur nomination

Souhaits des délégués à transmettre à l'AVAP

- Maurice Jobin rejoint Marcel Thürler pour le maintien des traditions ; le Jura connaît plusieurs chorales qui souhaiteraient se produire lors de la fête 2017 ; à propos du samedi soir, M. Jobin demande à l'AVAP de penser à proposer un lieu après les spectacles (après 23h) où les participants de la fête pourraient encore se réunir, manger et boire ; ceci avait manqué à la fête à Bulle

- Maude Ehinger dit que l'AVAP souhaite profiter de l'événement de la fête 2017 pour sensibiliser la population du canton au patois ; plusieurs membres du comité de l'AVAP souhaiteraient que la fête ne se déroule pas seulement en vase clos, mais qu'un large public puisse participer à certaines activités
- Gisèle Pannatier salue l'AVAP pour son désir d'ouvrir la fête à un public plus large, elle rappelle cependant que c'est la fête des fédérations ; elle conseille à l'AVAP de concentrer ses forces, dans un premier temps, à la préparation de la fête pour les patoisants, car il ne faudrait pas manquer la rencontre des patoisants ; dans un second temps, l'AVAP pourrait ouvrir la fête à un autre public
- Odile Lalliard informe que la dernière fête internationale de sa fédération avait eu volonté de s'ouvrir à un large public, non patoisant. Aux colloques, visites, soirée et bal, il a été bien présent. Pour cet événement, l'ouverture à un public de non patoisants a été une réussite.
- Pour assurer une participation importante à la fête 2017, Odile Lalliard conseille à l'AVAP de faire attention que les dates de la fête 2017, et les événements qui lui sont liés, ne se déroulent pas en même temps que d'autres fêtes ou événements organisés par d'autres fédérations ; il faut s'entendre avec les diverses sections. Par exemple cette année, les colloques de St-Nicolas, de Neuchâtel, et des sociétés Savantes à Ripaille ont eu lieu dans la même période.
- Eric Flückiger souligne les rôles distincts qu'exerceront le GPSR et le Centre de dialectologie dans la préparation de la fête 2017 : comme lors des fêtes précédentes, le GPSR organisera le concours ; le colloque est quant à lui proposé par le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel.
- René Maytain se demande comment l'événement sera médiatisé

8. Adoption du règlement du concours littéraire 2017

Marcel Thürler souligne que les modifications apportées au règlement sont pour la majorité en lien avec les nouvelles technologies. Il donne la parole à Eric Flückiger, représentant du GPSR de Neuchâtel. Eric Flückiger commente les points qui ont subi des changements ou modifications, le règlement dans son ensemble avait été adopté lors de l'assemblée du 23 mai 2015.

- Articles 1, 7 et 9 : le terme « interrégional » est remplacé par « international »
- Article 4 - Genres : pour éviter qu'à chaque concours un nouveau genre soit ajouté, le paragraphe suivant est inséré à la fin de l'article « **Les jurys régionaux peuvent exceptionnellement proposer des genres ad hoc pour des travaux qui ne s'inscriraient dans aucun des groupes susmentionnés ; ces propositions seront examinées et validées au besoin par le jury international.** »

- Article 5 : en raison des nouveaux canaux de diffusion, il est maintenant stipulé que « Tous les travaux doivent être inédits, c'est-à-dire **n'avoir été ni publiés, ni diffusés dans les médias ou par des supports informatiques ; ils ne doivent pas avoir été** présentés ni récompensés dans un précédent concours romand ou régional. »
- Article 6 : en raison de problèmes liés à la lecture des supports, il est maintenant spécifié que « Les œuvres peuvent être **présentées sous formes écrite ou enregistrée**. Le concurrent enverra dans la mesure du possible **cinq exemplaires** de ses travaux. [...] **Les travaux enregistrés doivent être présentés sur des supports informatiques couramment utilisés, afin de faciliter leur audition ou leur visionnement par les différents jurys.** »

Le nouveau règlement est accepté à l'unanimité par les délégués de l'assemblée.

Marcel Thürler va modifier le règlement et le transmettra, au début de l'année, à toutes les fédérations. Le règlement modifié apparaîtra en avril dans l'*Ami du Patois* et devra figurer sur le site de la fête.

9. Fixation de la date de l'assemblée des délégués du printemps 2016

La prochaine assemblée des délégués de la FRIP aura lieu le **21 mai 2016** (vers 10 h, heure à convenir) à Yverdon à la salle de réunion du restaurant de la Plage.

Le restaurant n'étant pas à proximité de la gare, les personnes qui arriveront en train seront prises en charge à la gare par le comité de l'AVAP.

Le début de la séance sera fixé selon l'horaire des trains.

10. Divers

Cotisation

- Pierre-Alain Poletti (caissier de la FRIP) communique son souci : le compte de la FRIP est très bas, car seules deux fédérations sont à jour avec leurs cotisations. Cependant l'année n'est pas finie et nous espérons encore des versements d'ici là. Merci de passer le message auprès de vos fédérations et associations.
- Les comptes et les rapports des fédérations seront présentés lors de l'assemblée de la FRIP du printemps 2016.

Fondation du patois du Valais

Communication de René Maytain, directeur de la Fondation du patois du Valais :

« Quelques événements-clé ont marqué les activités de la Fondation au cours ces derniers mois.

1. Charte francoprovençale : Une rencontre avec le Conseil de la Culture

nous donne bon espoir que la Charte sera signée prochainement par le Gouvernement valaisan. Nous souhaiterions associer à cette signature les autres cantons romands.

2. Radio Télévision suisse romande : Diverses démarches effectuées par Bernard Bornet et Marcel Thürler pour remettre en piste les émissions en patois ont abouti à un refus de RTS par son directeur Gilles Marchand prétextant que cette question relève des TV et radios régionales. Notre Fondation suggère à la FRIP de prendre position et d'adresser un courrier pour demander la reprise des émissions patois et le libre accès aux archives de la RTS pour nos sites internet. Ces 40 ans d'émissions ont été partiellement financées par les Départements romands de l'Instruction publique.
3. Reconnaissance du patois : Une motion déposée au Grand Conseil sera débattue à la session de décembre. Elle vise à faire reconnaître le patois et le dialecte haut-valaisan comme langue minoritaire.

Réponses et commentaires à la communication de René Maytain :

1. Charte francoprovençale :

- René Maytain explique que le Canton du Valais a montré des réticences à l'égard de la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, elles étaient surtout financières. La Fondation du Patois a rassuré le canton en précisant que c'est avant tout la reconnaissance du patois qui était recherchée.
- Marcel Thürler dit que chaque fédération suisse romande doit prendre contact avec son Conseil d'Etat. Il se demande si l'AVAP a déjà entrepris ces démarches. Le but de la Charte c'est de faire reconnaître le francoprovençal comme langue minoritaire, il est souvent considéré comme un dialecte.
- Odile Lalliard se questionne au sujet du soutien des langues régionales pour la région Rhône-Alpes. Cette région va prochainement s'agrandir en incluant l'Auvergne. L'Auvergne est en charge de l'occitan. Elle espère que les mêmes moyens, plus importants, seront mis à disposition aussi pour le francoprovençal.
- Odile Lalliard rappelle que la Vallée d'Aoste a déjà signé la charte pour le francoprovençal, elle pense que l'exemple aidera pour les autres régions. Elle est contente et rassurée de ce qui vient d'être dit pour le cheminement qu'a mis en œuvre la Suisse romande.
- Maurice Jobin explique que la situation des langues minoritaires du Jura est encore moins claire puisqu'il s'agit de langues oïliques ; les Jurassiens ne savent pas de quelle manière leurs langues seront reconnues.

2. Radio Télévision suisse romande :

- a) René Maytain dit que le Canton de Fribourg est mieux loti que celui du Valais puisqu'il connaît une émission consacrée aux patois tous les dimanches de 8h30 à 9h sur une radio régionale, le Valais ne possède pas une telle émission. Marcel Thürler explique qu'en raison de la situation actuelle de la radio et de la télévision, il est difficile d'obtenir plus pour le patois. La télévision ne couvre que des événements ponctuels comme la fête des patoisants, mais ne permet pas la création d'une émission régulière.
- Pour que les médias relaient la fête 2017, l'AVAP ne devrait pas tarder à contacter la radio et la télévision.
- b) Les archives sonores de l'émission consacrée aux patois de la Suisse romande (1952-1992) sont déjà accessibles en ligne sur le site de la Médiathèque Valais-Martigny (<http://archives.memovs.ch/>).

Journée transfrontalière entre Savoyards et Vaudois à fin 2016 ou début 2017

Maude Ehinger lit le message transmis par Nicole Margot, organisatrice de cette journée :

- « Dans le cadre de rencontres patoisantes transfrontalières, organisées avant la Fête 2017, j'avais commencé de préparer une rencontre des Vaudois et des Savoyards en traversant le Léman qui nous unit. Cette rencontre serait simple et conviviale sur le thème du Léman. Elle aurait eu lieu selon la proposition des Savoyards du Chablais (Lou Reclan du Chablais) en fin 2016 ou au début 2017. Malheureusement je me rends compte qu'il n'y a pas de bateau pour Yvoire, comme je l'avais prévu ou même pour Thonon le samedi et le dimanche durant l'horaire d'hiver (jusqu'au 16.04.2016, donc vraisemblablement aussi 2017). Il me faut donc repenser ma proposition ou alors l'organiser à partir d'avril. Je redonnerai donc des nouvelles concernant cette rencontre lorsque la préparation sera plus élaborée. »
- Odile Lalliard informe que sa fédération savoyarde est très occupée en fin 2016, mais qu'elle a bien pris en compte la demande et que cette rencontre devrait être possible quelques mois plus tard.

Fête Internationale du Francoprovençal en 2016, proposée à St Etienne (Loire)

Odile Lalliard explique que, à côté de la fête quadriennale, a lieu chaque année la Fête internationale du patois qui rassemble les locuteurs francoprovençaux. Pour l'année 2016, personne parmi les fédérations ne s'est proposé. L'ACA, l'Alliance Culturelle arpitaine a annoncé sa candidature pour organiser, à Saint-Etienne, cette fête. Cependant, l'Alliance arpitaine connaît quelques tensions avec quelques groupes de patoisants notamment à propos de la graphie à

employer. Odile Lalliard relève que plusieurs arpitans mettent déjà sur pied des projets intéressants. Elle se demande ce qu'il faut répondre au sujet de l'organisation de cette fête. Elle leur a donné une réponse personnelle en leur rappelant qu'ils n'étaient pas une fédération de patoisants mais qu'elle pensait que les groupes étaient libres d'y participer. Les arpitans ont déjà beaucoup avancé dans la préparation de la fête. Ils se font cependant du souci au niveau de la participation des patoisants à leur fête. La fédération de Savoie, n'a pas encore de position et débattrà le sujet à son Assemblée Générale du 5/12/2015. Elle leur a promis de transmettre l'information, c'est ce qu'elle fait ici auprès des délégués de la FRIP.

L'Ami du Patois

Gisèle Pannatier demande aux amicales et aux fédérations d'inciter leurs membres à participer aux rubriques le plus possible afin que tous les patoisants se sentent reconnus dans L'AMI DU PATOIS.

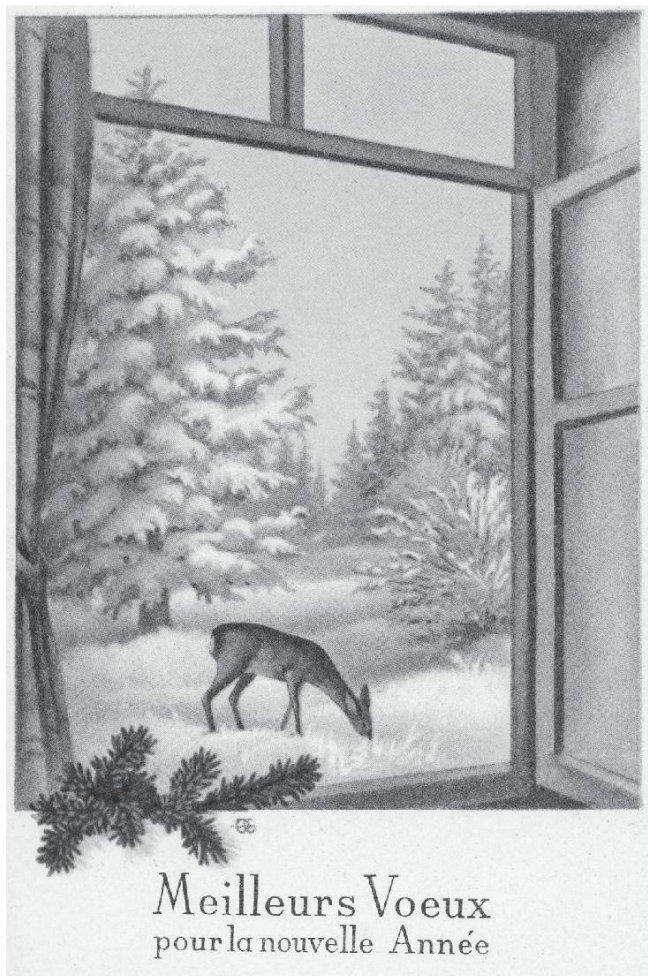
Mots de conclusion de Marcel Thürler

Il est 12h10h. « Au terme de cette assemblée des délégués, je tiens à vous remercier, chacune et chacun pour votre parfaite collaboration et surtout pour le travail sérieux et je formule les vœux de prospérité pour chacune des Fédérations.

Je souhaite à chacune et chacun les meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2016 et une bonne rentrée dans vos régions respectives. »

Le vice-président
Marcel Thürler

La secrétaire
Maude Ehinger



Carte postale ancienne.